

*Nicolas Maduro promulgue la loi
sur la protection des biens
vénézuéliens à l'étranger*

Image not found or type unknown

La Havane, 24 mai, (RHC)- Le président vénézuélien, Nicolas Maduro, a signé à Caracas la promulgation de la loi sur la protection des biens, des droits et des intérêts de la République et de ses entités à l'étranger.

"Un nouvel instrument légal, juridique et constitutionnel pour protéger les biens et le patrimoine qui appartiennent à tous les Vénézuéliens. Avec le pouvoir que me confère la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela, en tant que président de la République, chef de l'État et du gouvernement, je procède à la signature, à l'approbation de cette loi, qui est si importante pour le patrimoine. Qu'elle soit

appliquée", a-t-il déclaré.

Le président a souligné que la saisie de Citgo, une filiale de la compagnie pétrolière publique PDVSA, "a causé des dommages gigantesques à la population vénézuélienne".

À cet égard, il a dénoncé l'usurpation au peuple vénézuélien de 4 milliards de dollars, correspondant aux bénéfices annuels de Citgo entre 2019 et 2022.

La loi de protection des biens, droits et intérêts de la République et de ses entités à l'étranger, qui compte 13 articles, a été adoptée en seconde lecture le 16 mai par l'Assemblée nationale.

Source : TeleSur

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/323547-nicolas-maduro-promulgue-la-loi-sur-la-protection-des-biens-venezueliens-a-letranger>



Radio Habana Cuba